Marie-Noëlle Lienemann



42 ans, mariée, mère de 2 enfants (5 ans 1/2 et 8 ans), habite Athis-Mons.
Etude à l'Ecole Normale supérieure de l'Enseignement Technique. Professeur de Physique Chimie.
Elle a été Conseiller Général de l'Essonne de 1979 à 1989.
Elue Député Européen en 1984, membre de la commission recherche et environnement au Parlement Européen. Elue Député à l'Assemblée Nationale en juin 1988, elle siège à la commission des affaires étrangères et à la délégation auprès de la Communauté Européenne. En avril 1992, elle est nommée Ministre du Logement et du Cadre de Vie.
Maire d'Athis-Mons depuis mars 1989.



Suppléant:
JEAN-CLAUDE RAMOS
Marié, un enfant.
Député
Conseiller municipal de Viry-Châtillon.

Madame, Monsieur

Plus que jamais nous avons besoin d'élus déterminés et proches de nous. Ma conception de l'action politique vous est connue.

Fidélité aux valeurs de justice sociale, d'équité, de solidarité.

Indépendance face à la pression des appareils politiques lorsque mes convictions sont en jeu.

Ouverture aux idées des autres afin de rassembler.

Transparence dans l'action publique. J'ai concrètement travaillé aux nouvelles lois contre la corruption , mais la meilleure garantie est une démocratie locale active... C'est pour moi un engagement permanent.

Ecoute de chacun, pour mieux répondre tant aux grands problèmes nationaux qu'à ceux de la vie quotidienne. La politique doit être au service des femmes et des hommes.

l'Efficacité... Parler c'est bien, agir c'est mieux. Dans notre circonscription, des décisions concrètes vont améliorer notre qualité de vie (la levée des emprises de la liaison A6 N6, le mur anti-bruit à Savigny-sur-Orge et Viry-Châtillon). Elles sont le fruit d'interventions répétées du Député puis du Ministre que je suis devenue. Elles sont souvent le résultat de l'action associative si précieuse et que j'ai toujours eu souci de soutenir. Elles sont parfois aussi la conséquence d'un travail intercommunal, que j'ai systématiquement voulu impulser avec les élus municipaux de nos villes.

Une nouvelle étape doit s'ouvrir désormais. La page de l'ultra-libéralisme se ferme partout dans le monde. Le temps revient aux idées de justice sociale, de garanties collectives, de respect de chacun, de partage, de dignité assurée à tous.

Faites confiance à ceux qui y croient, plutôt qu'à ceux qui s'y rallient par calcul. Avec vous, je suis prête à mettre mon énergie au service du renouveau de la politique que j'appelle de mes voeux, au service d'une nouvelle étape de progrès social en particulier face au chômage, au service de nos communes et de notre qualité de vie.

Soyez convaincus de mon entier dévouement et de ma volonté de vous servir en servant notre pays.

Marie-Noëlle Lienemann

Marie-Noëlle Lienemann
Ministre délégué au Logement et au Cadre de Vie.
Maire d'Athis-Mons

ALLIANCE DES FRANÇAIS POUR LE PROGRES



MARS 1993 :
ENGAGER UNE NOUVELLE ETAPE

• **Mobiliser toutes les énergies pour l'emploi** : les 35 heures en préservant les bas salaires, la création de vrais emplois dans des secteurs d'utilité sociale ; l'enfance, le troisième âge, l'environnement, ... Il s'agit aujourd'hui d'arbitrer en faveur de l'homme et moins systématiquement en faveur des robots.

• **Préserver notre environnement** avec détermination, et respecter l'équilibre écologique de la planète. Réorienter notre développement au service de l'homme.

• **Assurer la priorité absolue aux transports en commun,** qui doivent être sûrs, confortables, fiables, et accessibles à tous.

• **Construire et réhabiliter des logements** pour les jeunes, les plus défavorisés, les familles, par des projets bien insérés dans l'environnement. Agir pour un cadre de vie de qualité.

• **Moderniser et adapter l'enseignement,** développer la formation professionnelle et l'apprentissage, pour contribuer à l'égalité des chances.

• **Améliorer la démocratie** au niveau national en transformant nos institutions. Renforcer la démocratie locale et les droits des habitants.

• **Généraliser la négociation sociale.** Le pouvoir des salariés doit être reconnu. La concertation ne se limite pas à l'expression : il s'agit de participer à l'élaboration des choix et des décisions.

• **Maintenir une protection sociale de qualité,** protéger la retraite à 60 ans, et le droit pour tous à la santé.

• **Lutter contre toutes les formes d'exclusion.**

• **Bâtir un monde plus solidaire,** un droit international respecté. L'Europe plus unie, plus forte, mais surtout plus sociale.

• **Diminuer les dépenses militaires.** Le service national plus court pour les jeunes appelés, ouvert à des actions motivantes d'intérêt public : l'humanitaire, la paix, ...

AVEC MARIE-NOELLE LIENEMANN

Imprimerie PAYARD - Juvisy